

Campagne 2018-2019

n°1 – 18 octobre 2018

Climat

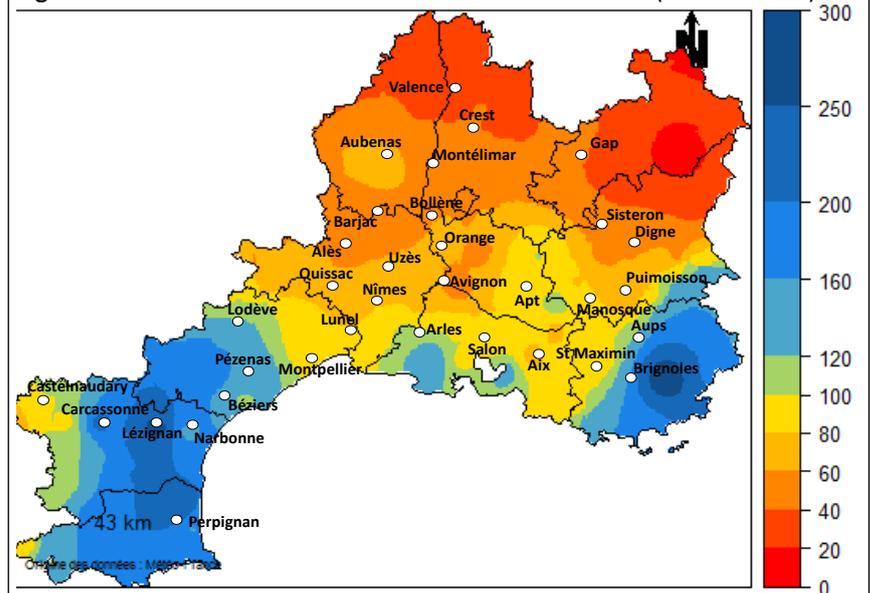
Pluies d'octobre

A ce jour, l'automne n'enregistre que deux périodes de pluies : 6 - 10 et 14 - 17 octobre.

Les quantités reçues sont variables et d'une répartition atypique (Figure 1).

- En orange (Cévennes, vallée du Rhône, haute Provence), avec 60 mm ou moins, les sols ne sont réhumectés que sur 30 à 40 cm. Mais il reste du temps pour compléter ces réserves.
- Avec 80 à 150 mm, les sols des zones jaunes à bleu ciel ont bien refait leurs réserves.
- Au-delà, de bleu à bleu foncé, on est dans l'excès des épisodes méditerranéens.

Figure 1 : Pluies en mm - cumuls du 1 au 15 octobre 2018 (MétéoFrance)



Climat à venir

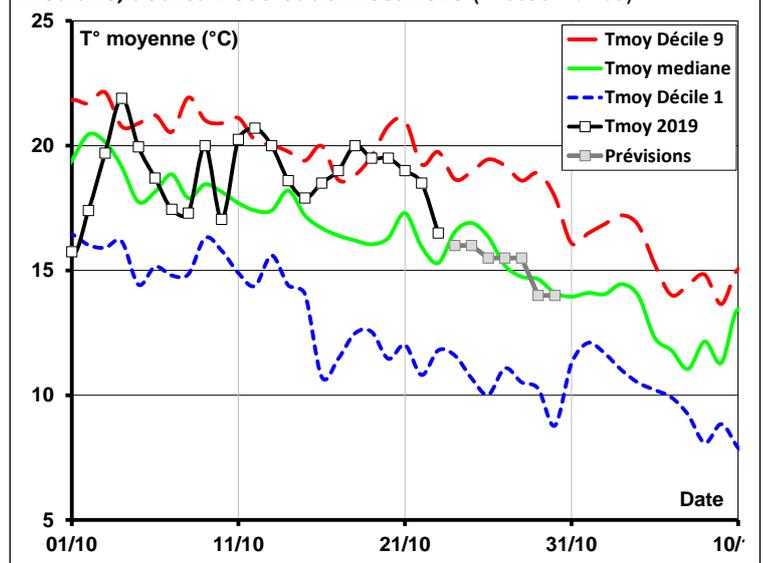
Pour une fois, tous les modèles sont d'accord : **jusqu'à fin octobre, le climat devrait être sec sur toute la région et les températures devraient redevenir normales à fraîches à partir du 23 octobre** (Figure 2).

Nous allons donc attaquer **une période très favorable aux semis de céréales** : pas trop chaude et avec un stock d'eau suffisant pour assurer les levées.

Les semis devraient être possibles :

- Autour du 20 octobre dans les sols caillouteux ressuyant bien des zones les moins arrosées ;
- Entre le 25 et le 30 octobre pour les zones non touchées par le récent déluge.
- Dans les secteurs inondés, il faudra probablement attendre le 10 novembre pour entrer dans les terres.

Figure 2 : T° moyenne – 1^{er} octobre au 10 novembre Médiane, déciles 1 et 9 et données 2018 (MétéoFrance)



Semis des Céréales

Date de Semis

Les dates limites de semis sont basées sur les risques climatiques :

- Pas trop tôt pour éviter le gel au printemps ;
- Pas trop tard pour assurer un bon enracinement et le potentiel de rendement.

Avec le retrait du Gaucho, revient s'ajouter le **risque de virus à l'automne** qu'on peut énoncer ainsi : pas trop tôt pour éviter une levée par températures élevées ($T^{\circ} \text{max} > 16^{\circ}\text{C}$).

Le tableau 1, ci-dessous, résume ces dates limites par secteur climatique et précocité variétale.

Concrètement :

- **Les semis avant le 20-25 octobre** sont désormais **franchement plus risqués** partout ;
- **Entre le 25 et le 30 octobre**, le littoral, plus chaud, présente un risque dans les environnements favorables aux insectes (voir chapitre Pucerons & Cicadelles).

Tableau 1 : Pluies en mm - cumuls du 1 au 15 octobre 2018 (MétéoFrance)

Hiver	Secteur	Avant ces dates, risque élevé de gel au printemps				Avant cette date, risque plus élevé de JNO	Période idéale de semis	Après cette date, potentiel de rendement réduit
		Précocité variétale						
		½ T	½ P	P	TP			
Frais	Ardèche, Montélimar, Manosque, Valensole	10/10	15/10	20/10	24/10	20/10	20 - 29 oct	11-nov
Assez Frais	St Loup, Alès, Barjac, Bollène, Apt, Haut Var	13/10	15/10	21/10	26/10	22/10	22 - 31 oct	13-nov
Assez Doux	Sommières, Uzès, Nîmes, Orange, Salon, Aix	15/10	18/10	23/10	28/10	25/10	25 oct - 3 nov	17-nov
Doux	Narbonne, Béziers, Montpellier, Costière, Camargue	15/10	18/10	23/10	28/10	30/10	30 oct - 8 nov	22-nov

Risque de virus JNO et Nanisme	élévé
	acceptable si pas d'autre facteur aggravant
	acceptable

Densité de Semis

En **blé dur**, on atteint le meilleur rendement avec 200 plantes levées/m².

Les densités faibles sont surtout pénalisantes au-dessous de 150 plantes/m² (le tallage compense en partie).

Les densités trop fortes sont plus sensibles à la sécheresse, aux maladies et à la verse.

Et la semence a un coût (même en semence de ferme).

Avec des **semences certifiées** (85% de germination minimum), la quantité de semences à semer dépend :

- des conditions d'implantation ;
- du Poids de 1000 grains.

Tableau 2 : Densité conseillée en fonction de la qualité d'implantation

	Très Bonne Implantation avec : - Risque de survégétation ou - Sol séchant (potentiel faible)	Semis en bonnes conditions & levée rapide attendue	Risque de levée lente ou hétérogène : mottes, résidus abondants, semis tardif...	Semis en mauvaises conditions ou Risque d'enneigement hivernal ou Risque de carence précoce en azote
Blé dur				
Plantes/m ² visées	180	200	210	220
Pertes à la levée	15%	15 à 20%	20 à 30%	30 à 35%
Grains/m ² à semer	220	250	280	320
Semences en kg/ha				
Poids de 1000 grains	55	50	45	40
	120	110	100	90
	140	125	115	100
	155	140	125	110
	175	160	145	130
Blé tendre				
Grains/m ² à semer	210	240	270	310
Semences en kg/ha				
Poids de 1000 grains	50	45	40	
	105	95	85	
	120	110	95	
	135	120	110	
	155	140	125	
Orge				
Grains/m ² à semer	170	200	230	270
Semences en kg/ha				
Poids de 1000 grains	50	45	40	
	85	75	70	
	100	90	80	
	115	105	90	
	135	120	110	

En blé dur, une densité normale de semis est donc généralement de 110 à 160 kg/ha.

Au-dessus, vous perdez de l'argent !

NB : Des pertes à la levée de 40% correspondent à des semis en mauvaises conditions : sol collant, très motteux, profondeur > 5 cm. Plutôt que de semer dense, il faut chercher à améliorer la qualité de la préparation.

Le blé tendre demande un peu moins de plantes/m² ; l'orge, beaucoup moins, grâce à son tallage.

Attention : les PMG des semences 2018 sont faibles ! Tenez compte des valeurs qui vous sont communiquées et réglez vos semoirs.

Semence de ferme

La mauvaise qualité de la récolte 2018 a donné des grains mal remplis et fortement touchés par les maladies (*Microdochium*, *Fusarium*).

Pour maintenir la qualité des semences, les stations de semences professionnelles ont :

- éliminés en moyenne 35 % des grains, les plus abimés (contre 15% d'habitude) ;
- utilisés des traitements de semences performants contre les fusarioses.

Une semence de la récolte 2018, **triée mais non traitée**, peut ne germer qu'à **50 %**.

Si en plus elle est **brute de champ, non triée**, la germination peut tomber à **moins de 30 %**.

Augmenter la densité de semis est une solution risquée car on sème plus de grains malades, facilitant ainsi les contaminations entre grains.

Si vous avez produit de la semence de ferme :

- si elle a été triée et traitée par un bon professionnel du triage à façon, vous pouvez obtenir une levée satisfaisante ;
- sinon, mieux vaut acheter de la semence certifiée.

Désherbage des Céréales

Ray-grass

Le climat de cet automne s'annonce favorable au désherbage précoce :

- les reverdissements ont généralement été contrôlés ;
- le sol contient assez de fraîcheur pour l'efficacité des herbicides racinaires.

Le prosulfocarbe (Défi, Daiko, Datamar...) est largement utilisé en désherbage de prélevée des céréales dans notre région ; c'est une des meilleures solutions pour contrôler le ray-grass.

Ces dernières années, dans d'autres régions, des **contaminations de parcelles voisines de céréales** dés herbées avec du prosulfocarbe ont été constatées.

Elles concernent :

- des **vergers de pommes ou poires**
- des **cultures à feuilles** (cresson, persil, roquette, plantes aromatiques...)

Si de telles contaminations devaient se reproduire, la molécule risque fort d'être interdite.

Nous devons tous être irréprochables dans l'utilisation de ces produits !

Prosulfocarbe (Défi, Daiko, Datamar...)

Règlementation (dont celle du 4 octobre 2018)

- A moins de 500 m d'une culture non récoltée à fruits ou feuilles : ne pas utiliser.
- Entre 500 et 1000 m : n'utiliser qu'avant 9h00 ou après 18h00.
- Buses Anti Dérives obligatoires
- Rampe à 50 cm du sol (pas plus haut)
- Hygrométrie de 60 à 95 %

+ la Réglementation classique sur la pulvérisation :

- Par vent > 3 Beaufort : interdit
- Pression bien réglée
- Vitesse maxi 10 km/h

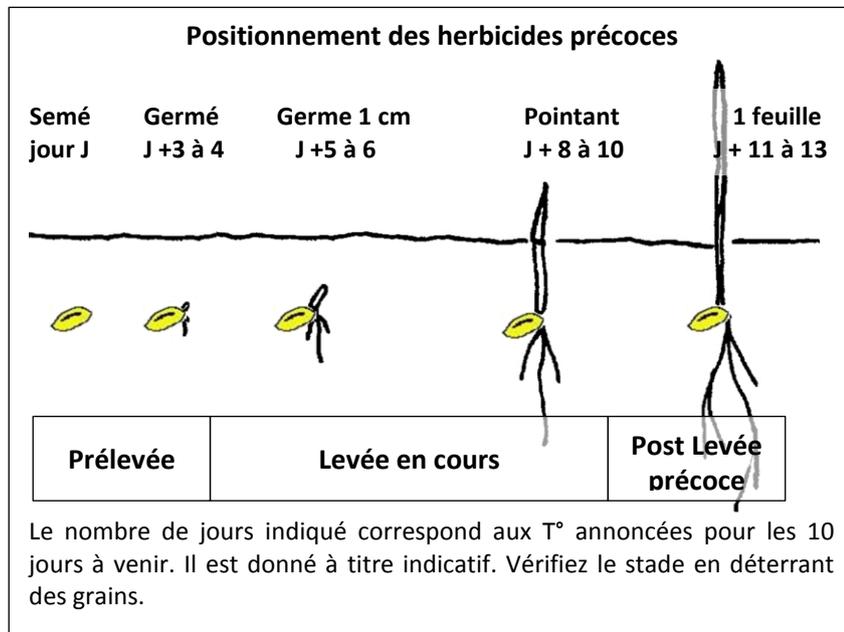
Le tableau suivant contient des programmes sans prosulfocarbe pour ces cas sensibles.

Tableau 3 : Stratégies de désherbage pour fortes densités de ray-grass

Stade du Blé Date	Prélevée 20-25/10	1 feuille 5-10/11	2-3 feuilles 25-30/11	3-4 feuilles 15-20/12	1 ^{er} climat favorable janvier-février
Blé dur					
Plan A Climat idéal	Défi (3) + Compil (0,15) ou Défi (2,5) + Codix (2,5)	puis ~ 5 semaines	chlorto (1500 g) ou Athlet (3 l) ou Aubaine (3 l)		
Plan B Prélevée pas possible		Ray-grass < 2 feuil. Défi (3) + Compil (0,15) ou Défi (2,5) + Codix (2,5)	puis ~ 5 semaines	chlorto (1500 g) ou Athlet (3 l) ou Aubaine (3 l)	
Plan C Prélevée et 1 feuille pas possibles			Ray-grass > 2 feuil. chlorto (1500 g) + Compil (0,15) chlorto (1400 g) + Codix (2 l)	puis	Traxos (1,2 l) ou Archipel Duo (1 l) ou Archipel (250 g) ou Levto WG (500 g) ou Cossak (200 g)
Blé tendre, Orge* : Programme très performant					
Plan D Climat idéal	Défi (4) ou Défi (3) + Compil (0,2 ou 0,1*)	puis ~ 5 semaines	Fosburi (0,5) ou chlorto (1500 g) + Fosburi (0,4 l)		
Blé tendre (variété tolérante au chlorto.), Blé dur, Orge* : sans prosulfocarbe					
Plan E Programme sans prosulfocarbe	chlorto (1800 g) ou chlorto (1500 g) + Compil (0,2 à 0,1*) ou chlorto (1400 g) + Codix (2 l) ou Athlet (3 à 3,6 l) ou Aubaine (3 à 3,6 l)	puis surveillance des relevées attendre levée complète des ray-grass (plus jeunes à 1 feuille, plus âgés à 3 feuilles)		1 ^{er} climat favorable Archipel Duo (1 l) ou Archipel (250 g) ou Levto WG (500 g) ou Cossak star (200 g)	

Les 3 périodes de désherbage au cours de la levée d'un blé (schéma ci-contre).

- **Prélevée** : du stade Grain sec, juste semé, au stade Grain gonflé avec une 1^{ère} racine et le germe qui se décolle. Le germe est protégé par 2-3 cm de terre au-dessus de lui. De nombreux herbicides peuvent être utilisés.
- **Levée en cours** : le germe s'allonge vite, la 1^{ère} feuille sort, enroulée, mais n'est pas entièrement déployée. Pendant cette phase fragile, la plante déttoxique mal les herbicides absorbés. Peu d'herbicides peuvent être utilisés.
- **Post Levée précoce** : la 1^{ère} feuille est entièrement sortie ; la 2^{ème} pointe ; la croissance est rapide. La capacité de la plante à déttoxiquer est bien meilleure. On peut à nouveau utiliser de nombreux herbicides.



Le prosulfocarbe (Défi) et l'isoxaben (Cent 7) peuvent être utilisés sur des blés durs en cours de levée. **Pour les autres matières actives, il faut éviter la période de levée.**

Herbicides d'automne sur blé dur : positionnement recommandé

Produit	dose/ha	Prélevée	Levée en cours	Post-Levée précoce
Défi	3 l	Oui	Oui	Oui
Cent 7	0,8 l	Oui	Oui	Oui
Défi + Cent 7	3 l + 0,6 l	Oui	Oui	Oui
Défi + Compil	3 l + 0,15 l	Oui	Non	Oui
Défi + Codix	2,5 l + 2,5 l	Oui	Non	Oui
Aubaine	3 à 3,6 l	Oui	Non	Oui
Athlet	3 à 3,6 l	Oui	Non	Oui
chlortoluron	1500 à 1800 g	Oui	Non	Oui
chlortoluron + Compil	1500 g + 0,15 l	Oui	Non	Oui
Carmina max	2,5 l	Oui	Non	Oui
Daiko	2,25 l	Non	Non	Oui
Daiko + Compil	2,25 l + 0,15 l	Non	Non	Oui

Attention au recouvrement des graines

Sur les graines en surfaces ou mal enfouies (moins d'1 cm de recouvrement par la terre), ces herbicides sont toxiques pour le blé et entraînent des mortalités de plantes.

Veillez au bon recouvrement des graines.

Inutile pour autant de semer à plus de 3 cm de profondeur !



Chambre Régionale d'Occitanie, Mas de Saporta – CS 30012 -34875 LATTES

Tél : 04.67.20.88.74 Fax : 04.37.30.88.73

Avec le concours de :

- Arterris, Comptoir Agricole du Languedoc, Ets Magne, Arterris, Coop. d'Alès, Terroirs du sud, Coop. de St Etienne du Grès.
- CAPL, Ets Perret, Ets Touchat, Ets Peris, Semences de Provence, Actisem, Semences de France, JEEM, SCAD
- Chambres d'Agriculture 11, 13, 30, 34
- BRL, SCP, Lycées agricoles d'Aix Valabre et Nîmes Rodilhan